



**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ONÉSIME D'IXWORTH
MARDI LE 5 MAI 2020, SÉANCE ORDINAIRE**

01 – OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, tenue le 5 mai 2020, à 19 h 30, à huis clos en vertu de la directive émise par le gouvernement du Québec, le 15 mars 2020, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, et par voie de vidéoconférence, à partir de l'Hôtel de Ville, au 12, rue de l'Église à Saint-Onésime-d'Ixworth. La séance est enregistrée sur bande vidéo afin de permettre aux contribuables d'y avoir accès à partir du site Internet de la Municipalité.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 – Monsieur Bertrand Ouellet;
Siège #4 – Monsieur Denis Miville;
Siège #5 – Monsieur Denis Lizotte;
Siège #6 – Monsieur Alfred Ouellet.

Par vidéoconférence :

Siège #1 – Madame Christine Ouellet;
Siège #3 – Madame Roxanne Simard-Mills;

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Benoît Pilotto. Madame Nancy Lizotte, directrice générale et secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30.

RÉS. 098-2020

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance du contenu de l'ordre du jour et en font la lecture;

ATTENDU QUE les membres du conseil sont d'accord avec la proposition d'ordre du jour;

Il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux;
 - 3.1. Séance ordinaire du 7 avril 2020;
 - 3.2. Séance extraordinaire du 9 avril 2020;
4. Correspondance;
 - 4.1. Dépôt du rapport annuel de la Mutuelle des municipalités du Québec;
5. Gestion administrative et financière;
 - 5.1. Approbation des comptes payés en avril 2020;
 - 5.2. Approbation des comptes à payer en mai 2020;
 - 5.3. Autoriser le paiement du dépôt de garantie du contrat de déneigement des cours de la Municipalité;
 - 5.4. Adhésion et paiement à l'URLS;
 - 5.5. Adhésion et paiement à Québec Municipal;

- 5.6. Adhésion et paiement à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ);
- 5.7. Adhésion et paiement à la FQM pour le recueil de règlement municipal;
- 5.8. Contribution financière à Obakir;
- 5.9. Mandater « Promotion Kamouraska » pour publicité Facebook;
- 5.10. Approbation d'ajouter comme assuré additionnel le Club du Renouveau de l'Age d'Or de St-Onésime;
- 5.11. Appui financier – Moisson Kamouraska;
- 5.12. Approbation des heures d'ouverture des bureaux municipaux;
- 5.13. Autorisation à la Directrice générale d'effectuer des appels d'offres dans le cadre de la Programmation de travaux de la TECQ;
6. Gestion du territoire ;
 - 6.1. Demande de priorisation du projet de vidéotron déposé au CRTC dans le cadre du programme de financement « fonds pour la large bande » pour la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth;
7. Hygiène du milieu;
 - 7.1. Autorisation à la Directrice générale d'effectuer un appel d'offres pour vidange de fosses septiques (2020-2021-2022-2023);
 - 7.2. Autorisation à la Directrice générale d'effectuer un appel d'offres pour la vidange de boues du système d'égouts municipal;
8. Travaux Publics;
 - 8.1. Entente intermunicipale pour la Virée Saint-Gabriel-Lalemant/Saint-Onésime-d'Ixworth;
 - 8.2. Contrat balayage de rues;
 - 8.3. Contrat d'épandage d'abat poussière;
9. Période de questions;
10. Levée de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

RÉS. 099 - 2020

03.01 – SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 7 avril dernier, a été remis à tous les membres du Conseil dans le délai prévu avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Bertrand Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 100 - 2020

03.02 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AVRIL 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil, tenue le 9 avril dernier, a été remis à tous les membres du Conseil dans le délai prévu avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Roxanne Simard-Mills, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 avril 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04 – CORRESPONDANCE

04.01 Dépôt du rapport annuel de la mutuelle des municipalités du Québec.

05 – GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

RÉS. 101 - 2020 05.01 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS EN AVRIL 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Miville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER les comptes payés en avril 2020, pour un montant de 15 022.01 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 102 - 2020 05.02 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN MAI 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER les comptes à payer en mai 2020, pour un montant de 16 266.43 \$.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER MAI 2020		
Aquatech	Honoraires professionnels - avril 2020	914.65 \$
Association des directeurs municipaux du Québec	Abonnement et assurance	1 424.72 \$
Avantis Coopérative	Attache salle «Les Générations»	48.02 \$
Buro plus	Articles de bureau, contrat photocopieur	1 030.77 \$
Canadian Tire La Pocatière	Petits outils - Garage, articles nettoyage et armoire	329.98 \$
Direction gestion fonds, services d'opérations	Mutation	4.00 \$
Fédération québécoise des Municipalités	Recueil de règlement municipaux	337.00 \$
Ferme Guy lévesque	Remboursement dépôt de garantie	1 000.00 \$
Groupe Bouffard Inc.	ajust. Montant compen. + montant compen. Collecte Mars	476.39 \$
Groupe Ultima	Assurance - Âge d'Or	51.00 \$
Location J.C. Hudon	Matériaux divers - Garage	25.27 \$
Mallette	Reddition TECQ et analyse Mégafosse	2 213.27 \$
MRC de Kamouraska	Hrs 2020 inspection régionale + inspec. Régionale Mars	4 095.50 \$
Nettoyage haute Pression AB Inc.	Débouchage ponceau	454.61 \$
Pièces Doiron Inc.	Changement d'huile et pneu	143.35 \$
Poste Canada	Avis postaux - Covid-19 , Infonésime avril	123.98 \$
Produits sanitaires unique Inc.	Papier de toilette	45.48 \$
Prudent Mesures d'urgence	Formation 6 et 25 février 2020	678.12 \$
Québec Municipal	Renouvellement abonnement 2020-2021	98.69 \$
Transport en Vrac St-Denis	Nettoyage de fossés	694.16 \$
Ville Rivière-du-Loup	Collecte matières résiduelles - Mars 2020	1 345.62 \$
Wolters Kluwer Canada Limited	Code Municipal	731.85 \$
	Sous-total	16 266.43 \$
INCOMPRESSIBLES 1ER AU 30 AVRIL 2020		
Bell Canada	Téléphonie municipale	217.74 \$
Bell Mobilité	Cellulaire voirie	51.12 \$
Martin Lavoie	Essence camion	197.92 \$
Petite caisse	Timbre et essence	130.60 \$
SALAIRES NETS EMPLOYÉ-E-S/ÉLU-E-S	Au 2020-04-30	11 074.43 \$
DAS ET COTISATIONS EMPLOYEUR	Au 2020-04-30	3 350.20 \$
	Sous-total	15 022.01 \$
GRAND TOTAL		31 288.44 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 103 - 2020 05.03 AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉPÔT DE GARANTIE POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES COURS DE LA MUNICIPALITÉ

EN RESPECT AVEC LE CONTRAT;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà procédé au paiement final pour le contrat de déneigement des cours de la Municipalité lors de la séance du 7 avril 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alfred Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité remette à l'entrepreneur Ferme Guy Lévesque, le dépôt de garantie de 1000 \$.

Tous les membres du conseil municipal profitent de l'occasion pour remercier monsieur Guy Lévesque pour les bons services et le travail accomplis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 104 - 2020 05.04 ADHÉSION ET PAIEMENT À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)

Il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Onésime-D'Ixworth renouvelle sa carte de membre pour l'année 2020-2021, et autorise le paiement de 100 \$, auprès de l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 105 - 2020 05.05 ADHÉSION ET PAIEMENT À QUÉBEC MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur le conseiller, Bertrand Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Onésime-D'Ixworth renouvelle l'abonnement pour l'année 2020, et autorise le paiement de 98.69 \$, taxes incluses, auprès de Québec Municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 106 - 2020 05.06 ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Miville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale adhère, dans le cadre de ses fonctions, à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 107 - 2020 05.07 AUTORISER LE PAIEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE À LA FMQ POUR LE RECUEIL DE RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) a mise sur pied ce recueil de règlements et de références pratique pour tous les élus, gestionnaires et officiers municipaux;

CONSIDÉRANT QUE ce recueil est un outil de travail pour tous les élus, gestionnaires et officiers municipaux qui sont impliqués dans la rédaction, l'interprétation ou à l'application des actes municipaux ayant pour objet de donner suite aux interventions et aux projets d'un conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le recueil est mis à jour annuellement en fonction de l'évolution législative et jurisprudentielle;

Il est proposé par madame la conseillère, Roxanne Simard-Mills, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Onésime-D'Ixworth autorise l'adhésion et le paiement pour l'année 2020, au montant de 320 \$ taxes en sus, auprès Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 108 - 2020 05.08 CONTRIBUTION FINANCIÈRE À OBAKIR

CONSIDÉRANT QUE le projet de suivi de la qualité de l'eau est mis en œuvre par l'organisme OBAKIR;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative favorisera d'éventuels projets dont le but sera l'amélioration de la qualité de l'eau;

CONSIDÉRANT QUE ce projet regroupe trois municipalités soient : Saint-Onésime-d'Ixwoth, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Ville La Pocatière;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alfred Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth autorise une aide financière à « OBAKIR » à raison de 350 \$ par année pendant une période de 3 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 109 - 2020 05.09 MANDATER « PROMOTION KAMOURASKA » POUR PUBLICITÉ FACEBOOK

CONSIDÉRANT QUE nous avons une banque de 112 h à utiliser auprès de Tourisme Kamouraska pour de la publicité déjà payée;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service nous a été proposée pour 12 publications Facebook personnalisées pour notre Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de cette publicité est de faire connaître les bons coups de la Municipalité, augmenter le sentiment d'appartenance des citoyens et accueillir de nouveaux résidents;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER l'offre de service de 30 heures puisées dans notre banque d'heure auprès de « Promotion Kamouraska ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 110 - 2020 05.10 AJOUT COMME ASSURÉ ADDITIONNEL LE « CLUB DU RENOUEAU DE L'AGE D'OR DE ST-ONÉSIME »

Il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AJOUTER le « Club du Renouveau de l'Age d'Or de St-Onésime » comme assuré additionnel pour la responsabilité civile auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 111 - 2020 05.11 APPUI FINANCIER À « MOISSON KAMOURASKA »

CONSIDÉRANT QUE nous vivons une pandémie et que plusieurs personnes vivent des moments difficiles financièrement;

CONSIDÉRANT QUE nous désirons créer un mouvement de solidarité avec les municipalités environnantes, nous leur ferons parvenir une copie de cette résolution afin de les sensibiliser à cette réalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Miville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE faire un don de 250 \$, à « Moisson Kamouraska » afin d'aider des familles de notre région qui en ont besoin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 112 - 2020 05.12 APPROBATION DES HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE nous voulons donner plus de service à la population en élargissant notre plage horaire d'ouverture au public;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'à compter du lundi 11 mai 2020, les bureaux seront ouverts sans interruption pour le dîner;

QUE les heures d'ouverture des bureaux municipaux seront les suivantes :

Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 16h30, sans interruption;

Jeudi de 8h30 à 18h, sans interruption;

Vendredi de 8h30 à 12h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Rés. 113 - 2020

05.13 AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE D'EFFECTUER DES APPELS D'OFFRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)

CONSIDÉRANT QUE des appels d'offre seront nécessaire pour les divers travaux prévus dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ);

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Miville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la directrice générale, madame Nancy Lizotte, procède au lancement de l'ensemble des appels d'offres nécessaire;

QU'au moment jugé opportun et nécessaire elle devra procéder aux appels d'offres par invitation ou par le SEAO en suivant la réglementation en vigueur, et ce, en s'assurant de la bonne marche des projets adoptés dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06 – GESTION DU TERRITOIRE

Rés. 114 - 2020

06.01 DEMANDE DE PRIORISATION DU PROJET DE VIDEOTRON DEPOSE AU CRTC DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FINANCEMENT « FONDS POUR LA LARGE BANDE » POUR LA MUNICIPALITE DE SAINT-ONESIME-D'IXWORTH

ATTENDU QUE les MRC du Kamouraska, de Rivière-du-Loup, du Témiscouata et des Basques (KRTB) ont choisi de faire front commun pour le dossier Internet haut débit (IHD) afin de démontrer l'importance accordée par nos organisations à cet élément essentiel pour notre développement actuel et futur;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a lancé le 18 octobre 2019 l'appel de projets nommé « Régions branchées » dans le cadre du programme de financement « Québec haut débit » qui visait les secteurs qui étaient partiellement mal desservis en service IHD;

ATTENDU QUE Vidéotron a déposé un projet à « Régions branchées » pour l'ensemble du KRTB pour les secteurs admissibles;

ATTENDU QUE le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a lancé le « Fonds pour la large bande du CRTC » le 13 novembre 2019;

ATTENDU QUE Vidéotron va déposer un projet au Fonds du CRTC pour les MRC du KRTB pour une couverture complète Internet haut débit;

ATTENDU QU'avec la mise en commun des projets déposés à « Régions branchées » et celui au Fonds du CRTC assurerait une couverture IHD complète pour les quatre MRC du KRTB;

ATTENDU QUE Vidéotron possède des licences du spectre des fréquences pour le service sans fil mobile (fréquences associées à la téléphonie cellulaire);

ATTENDU QUE le projet de Vidéotron est le seul projet qui touche les quatre MRC du KRTB, comparativement aux autres projets déposés qui ne touchent qu'à 3 de nos 4 MRC, laissant un territoire orphelin;

ATTENDU QUE le projet de Vidéotron est le seul projet qui couvre l'ensemble des résidences et commerces des MRC du KRTB;

ATTENDU QU'actuellement, le KRTB est situé entre deux zones déjà bien couvertes soient celles de la MRC de L'Islet à l'Ouest et la MRC Rimouski-Neigette à l'Est par l'entreprise Telus, qui a obtenu en 2017 une importante aide financière par les programmes « Québec branché » et « Brancher pour innover »;

ATTENDU QUE la réalisation de ces projets rendrait complète la couverture IHD de l'Est-du-Québec, du côté Sud du fleuve Saint-Laurent;

ATTENDU QUE la date limite du dépôt des projets au Fonds du CRTC est fixée au 1^{er} juin 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Bertrand Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les membres du Conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, demandent au CRTC de prioriser le projet déposé par l'entreprise Vidéotron pour les quatre MRC du KRTB en accordant à Vidéotron le financement nécessaire pour déployer un service Internet haut débit dans tous les secteurs admissibles au programme et ainsi assurer une couverture complète pour tout le KRTB par l'addition du projet déposé à « Régions branchées » du programme « Québec haut débit » en décembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07 – HYGIÈNE DU MILIEU

RÉS. 115 - 2020

07.01 AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE D'EFFECTUER UN APPEL D'OFFRES POUR « COLLECTE, TRANSPORT, DISPOSITION ET TRAITEMENT DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire effectuer un appel d'offre unique pour la collecte, le transport, la disposition et le traitement des boues de fosses septique;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alfred Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale procède au lancement de l'appel d'offres sur invitation auprès de CAMPOR, Services Sanitaires L. Harton, Camionnage Alain Benoit pour la « Collecte, transport, disposition et traitement de boues de fosses septiques 2020-2021-2022-2023 ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 116 - 2020

07.02 AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE D'EFFECTUER UN APPEL D'OFFRE POUR LA « VIDANGE DES BOUES DU SYSTÈME D'ÉGOUTS DE LA MUNICIPALITÉ »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire effectuer un appel d'offre pour la vidange des boues du système d'égouts de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la vidange des bassins du système d'égouts doivent être vidé en mai et en octobre de chaque année;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale procède au lancement de l'appel d'offres sur invitation auprès de Services Sanitaires L. Harton et Camionnage Alain Benoit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08 – TRAVAUX PUBLICS

RÉS. 117 - 2020 08.01 ENTENTE INTERMUNICIPALE : VIRÉE SAINT-GABRIEL/SAINT-ONÉSIME

CONSIDÉRANT QU'une proposition a été faite à la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant afin de partager la virée municipale aux limites de nos deux municipalités limitrophes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant est intéressée à conclure une entente pérenne quant à l'utilisation du terrain en cause pour permettre une virée à l'usage des autobus scolaire et des véhicules affectés au déneigement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant offre une contrepartie financière en échange de l'utilisation de la virée;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Miville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE nous procéderons à la signature du contrat à l'Étude de M^c Louis Garon afin de conclure l'achat du terrain et pérenniser l'entente avec la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant;

QUE le contrat soit signé par le maire, monsieur Benoit Pilotto ainsi que par la directrice générale, madame Nancy Lizotte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 118 - 2020 08.02 CONTRAT DE BALAYAGE DE RUES

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Miville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le contrat de balayage de rues pour l'année 2020, soit accordé de gré à gré à « Les Constructions HDF Inc. » de Cap St-Ignace.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 119 - 2020 08.03 CONTRAT D'ABAT POUSSIÈRE

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le contrat pour l'épandage d'abat poussière pour l'année 2020, soit accordé de gré à gré à « Les Aménagements Lamontagne Inc. » de Rimouski.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

09 – PÉRIODE DE QUESTION

10 – LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉS. 120 - 2020 **ATTENDU QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller,
Denis Miville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE cette séance ordinaire soit levée à 19 h 57.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Benoît Pilotto
Maire

Nancy Lizotte
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Benoît Pilotto, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales